missions cachetées, des fournitures nécessaires pendant l'année 1898 aux écoles et au Bureau de Bienfaisance.

MM. L. Boutemy, maire, président, assisté de MM. Broissart, Fauvarque et P. Despreis, membres du Bureau de bienfaisance

Pain pour le bureau de bienfaisance. — Soumissionnaire, Mme Mathilde Gossart, boulangère, à Lys, offrait un rabais de cinq centimes au kilogr. au dessous de la taxe officielle de Lille.

Fourniture évaluée à 2,500 francs par an.

Mme Gossart a été déclarée adjudicataire

Charbon des écoles. — *Evaluation annuelle, environ 0 fr.* Soumissionnaires, MM. Houtteman et Franchomme, de Lys, à raison de 115 fr. 50 c. les 10,000 kil ; Delespaul Vermeulen, à raison de 117 francs . Cimetière Petit, 115 fr. 80 c. MM. Houtteman et Franchomme ont été déclarés adjudicataires.

Charbon du Bureau de bienfaisance. — Evaluation annuelle 800 francs. Soumissionnaires : MM. Houtteman et Franchomme offrant 112 fr. 55 les 10,000 kilogr.. Delespaul Vermeulen 117 fr. Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

Lecra. — *La médaille coloniale.* — Le ministre de la guerre vient de faire remettre la médaille coloniale à M. Louis Vollet, sous-brigadier des douanes en retraite. M. Vollet a fait, en Algérie, des campagnes de 1860 à 1861 aux environs de Djelfa et Laghouat.

L'HIVER, L'ÉTÉ

En toute saison, les gourmets ne mangent que le **beurre d'Ouistcamp**, le plus fin, le meilleur de tous les beurres.

Le kilog..... **3,30**

Dépôt central : **Rue du Bois, 13.** *Dépôts et succursales : voir la liste en 4e page.* 20649

ŒUFS FRAIS, 13, Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

Depuis 3 fr. la ligne. — IMPRIMERIE ALFRED REBOUX

AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

La messe de prémices de M. l'abbé Briet a été célébrée au milieu du cérémonial habituel, en l'église Saint-Maclou. L'Hospice, où le nouveau prêtre a été élevé, était décoré avec goût par le personnel.

Au cortège figuraient les Enfants de Marie, une partie des pensionnaires de l'Hospice, les membres de la *Conférence Saint-Vincent de Paul*, plusieurs prêtres originaires de Wattrelos.

Le sermon de circonstance a été fait par M. l'abbé Fourez, professeur au collège de Marcq, qui a parlé de la grandeur du rôle du prêtre dans la société, de ses fonctions sacrées, et principalement de la confession et de la sainte messe. Il a dépeint les difficultés du sacerdoce en ces temps où le prêtre est d'autant plus attaqué qu'il est peu connu.

Le prédicateur a terminé par une prière, suppliant le *Très-Haut de faire du nouveau prêtre* un bon et fidèle serviteur de l'Eglise, et en appelant sur lui ses bénédictions.

Les funérailles de M. Jean-Baptiste Lepoutre, conseiller municipal, ont été célébrées lundi matin, à huit heures et demie. A la levée du corps, assistaient les quinze membres du Conseil municipal, l'administration municipale représentée par MM. Henri Pollet, maire, Louis Leurridan et Leon Jacquemont, adjoints.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Jean-Baptiste Quennoy, Louis Duquesnoy, Henri Delfrennes, conseillers municipaux, et Cyrès Barbeux, membre de la Société de bonnes établie chez M. Jean-Baptiste Quennoy, dont le défunt faisait partie.

Une couronne offerte par cette société, et une autre, offerte par le Conseil municipal, précédaient le cercueil.

L'assistance était très nombreuse.

La Pédale. — *Le banquet de la Pédale* a eu lieu samedi au milieu de la plus franche gaîté, au local de la société, estaminet Dubus-Lerouge, rue de Industrie. M. Jules Decottignie, chanteur de talent, doublé d'un monologuiste, disant avec goût, a détaillé plusieurs morceaux et son exécution lui a valu les suffrages de tous. M. Amédée Haustrate, président de la société, a remercié les membres honoraires présents à la réunion. M. Carlos Derachinous a répondu en leur nom, affirmant la sympathie de tous pour la *Pédale*. Son allocution a soulevé une formidable tempête de bravos.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, et à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 27620

Réunion du Conseil municipal. — Ainsi qu'il a été dit à la clôture de la précédente séance, le Conseil municipal se réunira aujourd'hui mardi à huit heures du soir. C'est dans cette réunion que doit venir la discussion du budget pour 1898.

Les exportations en Tunisie. — Certains produits (entre autres les soies grèges, céréales, huiles végétales, graines oléagineuses, teintures et tannins, teintures préparées, cochenille, indigo, etc.,) admis à bénéficier dans la Régence de Tunis de taxes de douanes réduites, ne peuvent jouir de ce tarif s'ils ne sont accompagnés d'un certificat d'origine.

Les intéressés pourront prendre connaissance au secrétariat de la Chambre de commerce de la réglementation et de la formule de ce certificat d'origine.

(*Communiqué de la Chambre de commerce.*)

Cours publics donnés à Tourcoing par les Facultés catholiques. — Mardi 28 décembre, à huit heures un quart du soir, place Lavemer, M. le docteur Lemeire continuera dans une seconde conférence son étude si intéressante de *la Mortalité infantile, ses causes, ses remèdes*.

Location des boutiques et étaux des Halles de la poissonnerie. — Il a été procédé lundi matin, par le ministère de Me Thiery, notaire, à la location aux enchères, des places de la Halle et de la poissonnerie.

Quelques boutiques ont été vivement disputées ; mais en somme il n'y aura pas de bien grands changements, les anciens titulaires ne s'étant pas laissé facilement déposséder.

Un assez grand nombre de places n'ont pas trouvé d'amateurs.

M. Lecomte, adjoint au maire, qui a les Halles dans ses attributions, était présent à l'adjudication.

L' « Egalité » annonce que le parti dit ouvrier a fait *choix comme candidat aux élections législatives de M.* Léon Ducrocq, de Marcq-en-Barœul.

D'après nos renseignements, MM. Lafargue et Delphin Dumortier étaient également sur les rangs.

Les fourneaux économiques. — Une réunion de l'ancien comité des fourneaux économiques a été tenue lundi soir à la Mairie en vue de l'éventualité de la réouverture de ces fourneaux à cause de l'hiver rigoureux coïncidant avec un ralentissement du travail.

Résultat d'adjudication de travaux de voirie. — Il a été procédé lundi, à trois heures, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Sénéclar, adjoint, assisté de MM. Leplat et Duconombier, conseillers municipaux, et en présence de MM. Versmée, directeur du service de la voirie, et Bulle, receveur municipal, à l'adjudication des travaux de construction d'un aqueduc, boulevard Gambetta, dans la partie comprise entre l'église du Sacré-Cœur et la rue Victor-Hugo. Davis: 7,590 fr. — MM. Augustin Masquelier fils, à Tourcoing, rabais 0,50 0/0; Dervilte, entrepreneur, à Tourcoing, rue de Dunkerque, 3 0/0; Louis Collin, entrepreneur, à Lille, boulevard Victor-Hugo, 3 50 0/0; Jules Desplanques, entrepreneur, à Roubaix, 4 0/0; Orante Lhoste, entrepreneur, à St-Maurice-lez-Lille, adjudicataire, avec rabais de 5 0/0.

Hospices. — *Adjudication des fournitures pour 1898.* — Lundi a eu lieu en présence de la Commission administrative composée de MM. Didry-Dubruille, vice-président ; Rasson, Jules Lebon q. A. Lefrançois et Cyrille Desbouvries, l'adjudication, sur soumissions cachetées, des fournitures ci-après :

Comestibles. — Viande de bœuf, 28,710 kil., Van Ingelandt, à 1,348 ; viande de mouton, 3,200 kil., Delgatte, à 1,743 ; viande de veau, 7200 kil., Delgatte, à 1,7 3 ; bière, 98,000 litres, Masurel, 9,19 ; beurre frais, 4,000 kil., Dubruille, 2,29 ; lait battu, 63,000 litres, Delannoy, 0,035 ; œufs, 156,000, Dubruille, 7,72 ; pommes de terre, 57,000 kil., Sebosse, 8.

Epiceries. — Café vert, 2,150 kil., Sauterne, à 2,64, cassonade, 2,120 kil., Planckaert, à 0,85 ; chicorée, 2,320 kil., Sauterne, à 2,95 ; chocolat, 6 0 kil., Planckaert, à 2,19 ; citrons, 420 citrons, Planckaert, à 0,095 ; fromages de Neufchâtel, 310 kil., Hennebo, à 1,10 ; fromages de Hollande, 1,750 kil., Hennebo, à 1,44 ; figues, 1 00 kil., Hennebo, à 0,36 ; huile à salade, 750 litres, Franchomme, à 3f.

Haricots, 1000 litres, Lecat, 21,50 ; mélasse, 35 k., Hennebo, 32 ; morue salée, 300 k., Leraf, 0,75 ; miel blanc, 20 k., Planckaert, 1,07 ; pois secs, 4300 litres, Leraf, 18,50 ; prunes d'Ente, 310 k., Sauterne, 0,92 ; poivre gris en grains, 27 k., Hennebo, 2,15 ; riz, 930 k., Hennebo, 25,80 ; sel gris, 46 0 k., Baudoux, 13,48 ; sel fin, 1350 k., Hennebo, 43,20 ; sucre blanc, 550 k., Hennebo, 103,50 ; sucre candi, 250 k., Hennebo, 117.

Chauffage et éclairage. — Charbon de Bruay pour four, 1 tonne 65 ; Delatouy, 21,80 ; charbon de terre, 520 tonnes, mines de Lens, 15 ; chandelles, 70 kilogs, Hennebo, 0,69 ; huile à brûler, 550 litres, Franchomme, 53,50.

Buanderie. — Amidon, 550 kilogs, Hennebo, 33,45 ; bleu d'azur, 215 kil., Hennebo, 15,5 ; bleu lourresol, 45 kil., Baudoux, 12,35 ; cristaux, 8,700 kil., Hennebo, 7,44 ; savon blanc, 60 kil ; Hennebo, 0,29 ; savon noir, 7000 kil., Baudoin, 0,22.

Lingerie et habillements. — Anacoste, 100 mètres, adjudicataire Lehembre, à fr. 1,71. Bonnets coton écru, 380 bonnets, id., 0,2375. Cache-nez, 60, id., 0,98. Calçons écru coton, 160, id., 1,43. Calicot écru pour draines, 300 mètres, Leroy, 0,379. Calicot blanc pour rideaux, 200 mètres, Migeon, 0,50. Camisoles en coton (hommes), 30, Lehembre, 0,95. Camisoles (femmes), 80, id., 0,985. Casquettes (hommes), 70, Seguin, 2,25. Id. (garçons), 60, id., 1,75. Chapeaux (garçons), 90, id., 3,60. Coton bleu pour tabliers, 40 mètres, Vion, 0,95. Cotonnade pour tabliers, 380 m. Migeon, 0,98.

Coutil pour corsets, 100 mètres, Lehembre, à 0,78 ; coutil pour stores, 250 m., Boret, à 1,07. couvertures de laines (2 h. 300), 80, Lehembre, 3,99 ; cravates pour hommes, 100, Vion, 0,20. cretonne blanche pour chemises, 400 mètres, Leroy, 0,379 ; cretonne blanche pour raccommoder, 200 m., Lehembre, 0,5,175. cretonne couleur pour chemises, 500 m., id., 0,435 ; cretonne pour couvre-lits, 250 m., Boret, 0,38 ; drap coton pour veston, 200 m., Lehembre, 1,48 ; drap pour paquetage de filles, 90 m., id., 2,05 ; drap de Paris pour jupons, 20 m., id., 4,35 ; drap de bonge, 300 m., id., 5,37 ; drap gris pour hommes, 400 m., Migeon 3,47 ; drap pour costumes de garçons, 190 m., Lehembre, 6,81 ; *drap pour pantalon, 100 m., Migeon, 3,85* ; essuie-mains en toile, 400 m., Boret, 0,5,175.

Etoffes pour robes, 530 mètres, Moret à 1,19 ; flanelle coton couleur, 5 0 m., Lehembre 38,75 ; flanelle coton pour chemises, 60 m., id. 1,1275. flanelle blanche, 100 m., Migeon 0,75 ; fichus coton, 400 m. Lehembre, 0,60 ; fichus laine, 20 m., Migeon, 2,60 ; gilets en laine (femmes), 20, Lehembre, 4 98 ; gilets en laine 2 fils, id., 5,85 ; indienne pour bonnets, 15 m., Lehembre, 0,20 ; laine à tricoter, 250 k., Migeon 4,13 ; laine à matelas, 350 k., Dupont, 1,75 ; lustrine ardoise, 650 m., Migeon 0,98 ; lustrine noire forte, 300 m., Lehembre 0,1175 ; lus rine noire glacée, 350 m., id. 0,35 ; lustrine noire crossée, 150 m., Boret 0,55 ; lustrine marron, 600 m., Lehembre 0,2375.

Mouchoirs de poche n° 1, 800, Lehembre, à 0,235 ; mouchoirs de poche n° 2, 50 , Migeon, 0,195 ; mouchoirs de poche n° 3, 200, Lehembre, 0,165 ; merinos noir, 250 mètres, Boret, 1,27 ; mousseline brochée, 150 m., Lehembre, 1,0175, pilon pour carpes, 50 m., Migeon, 0,65 ; serviettes, 56, Boret, 0,95 ; toile blanche pour draps, 2400 m., Leroy, 0,399 ; toile pour chemise (hommes), 900 m., Leroy, 0,649 ; toile pour chemise (femmes), 900 m., Leroy, 0,799 ; toile pour tabliers, 100 m., Boret, 1,16 ; toile grise pour nappes, 100 m., Leroy, 0,189 ; toile pour torchons, 250 m., Boret, 0,59 ; toile pour paillasses, 450 m., Leroy, 0,899 ; toile pour coutils, 300 m., Migeon, 0,57 ; toile bleue forte pour tabliers, 200 m., Boret, 0,87.

Toile bleue fine, 250 mètres, Migeon, à 0,99 ; toile à matelas, 550 m., Lehembre, 0,999 ; toile pour sarreaux de médecins, 60 m., Boret, 1,08 ; toile pour tabliers de médecins, 150 m., Migeon, 0,97 ; toile pour taies d'oreillers, 400 m., Boret, 0,599. toile à carreaux pour serviettes, 240 m., Boret 0,41 ; Vichy 250 m., Boret, 0,61 ; wassingues (1 m. 50 sur 75), 250 nombre, Lelong, 0,79 ; mercerie, évaluation, 1,150 fr., Lelong, rabais 15 0/0.

Cuirs. — Cuirs forts, 400 kilogs, Lefebre à 2,98 ; flancs bissés, 400 kilogs, id. à 4,48 ; veaux gras, 80 kilogs, Crenelle, 4,50. veaux de Bretagne, 8 kilogs, Lefebvre, 5,849 ; peaux blanches, douzaines, Salmann, 15 fr.

Articles divers. — Balais de camomille, 300, Bossu, à 0,47 ; balais Dussaya avec manches, 85, Lelong, 1,30 ; brettons, 72, Parent, 2,30 ; brosses en soies de sangliers, 48, Parent, 2,90 ; brosses à soulers, 95, Parent, 0,45 ; brosses à décrotter, 95, Parent, 0,19 ; brosses à habits, 12, Cordier, 2,75 ; petites brosses en chiendent, 41, Parent, 0,35 ; brosses chiendent à manches, 15 Parent, 1,50 ; *brosses pinceaux chiendents, 36, Parent, 0,16* ; brosses en crins pour poêles, 24, Parent, 0,50 ; balayettes courtes manches, 24, Parent, 0,69 ; cerceaux, 130, Leruste, 5,15.

Médicaments. — A la suite de l'adjudication ci-dessus, il a été procédé à l'adjudication des médicaments nécessaires au service des établissements charitables pendant l'année 1898 ; deux soumissions seulement avaient été déposées ; MM. Coutelas, de Paris, avec 17 0/0 ; et M. Dupont, de Lille, ébisant domicile chez M. Despinoy, pharmacien, qui est déclaré adjudicataire au rabais de 18,83 0/0.

L'adjudication des vins et vinaigre a été remise à jeudi prochain.

Poids et mesures. — Le rôle des rétributions à percevoir pour la vérification des poids, mesures et instruments de pesage, revêtu des formalités prescrites par la loi, est mis en recouvrement à partir du 26 courant.

La grève des tisserands. — Il n'y a eu jusqu'ici aucune entrevue entre les intéressés, et on nous assure que cet état de choses pourra se prolonger longtemps encore.

Les drames de la misère. — Dimanche, dans la soirée, une nombreuse famille, composée du père, de la mère et de six ou sept enfants, venait demander à la police un billet de logement. Le père raconta sa triste histoire, confirmée par ses papiers parfaitement en règle.

Il était né à Roubaix, avait été congédié des Tramways de Cherbourg et avait été rapatrié, par mer, jusqu'à Dunkerque, d'où il avait gagné Roubaix par étapes.

Il s'était adressé au maire pour avoir des secours ; mais il lui fut répondu que les bureaux n'étaient pas ouverts les dimanches et on l'engeait à se rendre à la Bouchée de Pain, où on lui fit bon accueil.

Dimanche soir, il alla de nouveau trouver le maire, *pour avoir un billet de logement : il fut de nouveau* éconduit et on lui conseilla d'aller à Tourcoing, ce qu'il fit et s'en trouva bien.

Le malheureux s'appelle Auguste Ogez, mécanicien.

Domestique infidèle. — Une marchande de légumes de la rue du Niot, Mme veuve Desmettre, avait la plus entière confiance en son domestique, Jean-Baptiste Vanderaspaitlen, qui était depuis longtemps à son service; elle lui avait confié dimanche, pour faire le marché, une sacoche contenant plus de 200 francs. Ne le voyant pas revenir elle alla aux informations et eut bientôt la certitude que l'infidèle domestique devait se trouver de l'autre côté de la frontière.

Un accident à la gare. — Dimanche soir, à l'arrivée du train partant d'Halluin à 9 h. 08, un voyageur, François Dejaegher, âgé de 26 ans, étant descendu avant l'arrêt complet du train, perdit l'équilibre et tomba sur le quai. Il se releva aussitôt, sortit de la gare et put encore marcher une cinquantaine de mètres, mais alors il s'affaissa sur la chaussée.

Son père et deux autres personnes qui l'accompagnaient le relevèrent, mais Dejaegher ne pouvait plus se soutenir et ils furent obligés de le porter à son domicile, ruelle Legrand, à Mont-à-Leux.

On courut aussitôt chercher M. le docteur Ch. Maes, qui lui donna les soins nécessaires et constata de graves contusions aux deux genoux.

L'incapacité de travail sera d'environ trois semaines.

Nouvel exploit de cambrioleurs. — On n'avait plus parlé, depuis quelque temps, des dévaliseurs de maisons; mais la nuit dernière, on a en la preuve que la bande n'a pas disparu entièrement. Elle s'est attaquée à l'estaminet de M. Labens, au boulevard Gambetta, près du tissage de M. Mathon ; les malfaiteurs sont entrés, en fracturant une fenêtre de la cuisine qui donne sur des *terrains vagues et ont enlevé* tout ce qui était à leur convenance, pain, beurre, viande, liqueurs, etc.

Les personnes de la maison n'ont entendu aucun bruit.

Vol à la roulotte. — Pendant que M. Stal, marchand de beurre à la Croix-Rouge, servait un client rue du Brun-Pain, on lui a enlevé de sa voiture une motte de beurre du poids de 15 kilog.

Halluin. — *A la douane.* — *Police des grains à la frontière.* — *Formalités du passavant.* — *Tolérance pour le transport des grains au moulin.* — Au termes du décret du 26 mars 1888 et de l'arrêté préfectoral en date du 22 janvier 1895, la formalité du passavant est obligatoire, dans les deux kilomètres et demi de la frontière, où les céréales sont assujetties au compte-ouvert. Cette règle ne comportait aucune exception. Toutefois l'administration des douanes a consenti, à titre de tolérance, à l'affranchissement de toute formalité, pour le transport, pendant le jour, des grains conduits au moulin, et des farines en revenant, lorsque leurs poids n'excède pas cent kilog.

A la suite d'abus constatés, l'administration des douanes a décidé de réduire cette tolérance à quatre-vingts kilogs, poids normal de l'hectolitre de blé dans la région. Le Préfet du Nord a l'honneur d'informer les *populations intéressées* que cette décision sera mise à exécution, à partir du 1er janvier 1898.

— *Un triste personnage.* — Des enfants de 8 à 11 ans ont raconté que, le jour où le juge d'instruction était venu à Halluin, un nommé V... s'était livré en pleine présence, dans la cour de l'estaminet « A la Balance, » rue St-André, aux actes les plus répréhensibles; l'enquête a pleinement confirmé les faits et cette triste affaire aura les suites qu'elle comporte.

Marcq en Barœul. — *Les femmes témoins aux déclarations d'état-civil.* — Lundi après-midi, pour la première fois depuis que le décret existe, des femmes ont signé sur les registres de l'état-civil. Elles servaient de témoins à une déclaration de naissance.

Roncq. — *Mort de froid.* — Dimanche vers 8 heures du soir, des passants trouvèrent près de la ferme Emile Delvordre, au Pied-de-Bœuf, un homme étendu sur la chaussée. Ils le relevèrent, mais le malheureux avait déjà les jambes raidies par le froid et ne pouvait plus se soutenir. Il fut alors transporté chez M. Delvordre, qui lui fit prendre du café chaud et le coucha dans l'étable en le couvrant de plusieurs couvertures.

Le lendemain matin le domestique de M. Delvordre, en se rendant à l'étable, ne put que constater la mort du malheureux.

On ne trouva sur lui aucun papier, mais plusieurs personnes l'ont reconnu. C'est un nommé Isaac, demeurant au Bas d'Esfer, à Lesselles, âgé d'une soixantaine d'années, qui depuis plusieurs années vivait de mendicité.

— *Chute sur la glace.* — Lundi, vers huit heures du *matin, un enfant de dix ans, Henri Deroubaix*, demeurant au Pellegrin, en glissant sur une glace, est tombé si malheureusement qu'il s'est fracturé le bras. On conduisit l'enfant chez M. le docteur Grissot, qui lui donna les soins nécessaires et il fut ensuite reconduit chez ses parents.

Bondues. — *Une sauvage agression suivie de vol.* — Dimanche, vers 9 heures du soir, Frédéric Desrumeaux, demeurant à Bondues, et Camille Vandeveldeaprès avoir pris plusieurs consommations ensemble, quittaient l'estaminet « A la Petite Auberge, » tenu par M. Tack. Une centaine de mètres plus loin, Vandeveldeprofitant de ce que son compagnon de route était pris de boisson, lui lança quelques coups de poing et de pied qui le renversèrent sans connaissance sur la chaussée. Après cet acte de violence, Vandeveldefouilla sa victime et, après lui avoir enlevé son porte-monnaie, contenant la somme de 28 fr., s'enfuit à toutes jambes.

Frédéric Desrumeaux n'a pu se relever qu'environ une demi-heure plus tard, mais il n'avait heureusement que quelques contusions sans gravité à la figure.

LA RUCHE ROUBAISIENNE

Société Anonyme d'habitations à bon marché

placée sous le contrôle du Ministre du commerce

Capital-actions : **75,000** f. Capital-obligations : **250,000** f.

ÉMISSION PUBLIQUE

de **2,500** obligations nouvelles de **100** fr., remboursables en 20 ans, rapportant 3 0,0 net d'impôt, payable le 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

L'admission à la cote de la Bourse de Lille sera demandée

Ces obligations sont garanties par les immeubles appartenant à la Société et s'élevant actuellement à 650,000 fr., comprenant dans leur ensemble 96 maisons et 30,000 mètres de terrain.

On souscrit immédiatement et sans frais en versant 25 fr. par titre :

Au siège de la Société, 68, rue du Collège; à la Banque Régionale du Nord, 16, rue du Pays; au Comptoir d'Escompte du Nord, 24, rue Saint-Georges; au Crédit du Nord, 26, rue du Pays ;

Chez MM. Devilder et Cie, 30, rue du Curé; et chez MM. Verley-Decroix et Cie, 8, rue du Curoir.

Le deuxième versement de 75 fr. aura lieu avec faculté *d'anticipation le 31 mars 1898, contre remise du titre* définitif 009000

LILLE

L'instruction criminelle. — La nouvelle loi sur l'instruction criminelle est mise en application à Lille. Autrefois, les dimanches et jours de fêtes, les individus arrêtés pour un délit quelconque étaient gardés au violon des commissariats et n'arrivaient au palais de justice que le lendemain. Un juge d'instruction était de service, mais il restait à son domicile et on ne le prévenait qu'en cas de crime ou de catastrophe.

Pendant la journée de Noël et le lendemain dimanche, un substitut chargé du petit parquet et un juge d'instruction se sont tenus en permanence au palais et toutes les personnes arrêtées ont comparu immédiatement devant eux.

Les réceptions du nouvel an. — A l'occasion du renouvellement de l'année, M. le recteur de l'Académie de Lille reçevra à l'hôtel académique, 22, rue Saint-Jacques, *le vendredi 31 décembre, de huit heures trois quarts à* neuf heures trois quarts, les fonctionnaires de l'enseignement public, et, de onze heures à midi, les personnes étrangères à l'Université.

Les funérailles de M. H. D. Bayart, avocat. — Lundi ont été célébrées les funérailles de M. H.-D. Bayart avocat, ancien bâtonnier de l'Ordre, dont nous annoncions la mort il y a quelques jours.

La levée du corps a été faite en présence d'une foule nombreuse. Les coins du poêle étaient tenus par : MM. Thellier de la Neuville, bâtonnier, et Houze de l'Aulnoit, doyen du barreau de Lille ; Marzaux, ancien avocat général, avocat à la cour d'appel de Douai, et Maurice Scalbert, représentant son père.

On remarquait dans l'assistance : MM. Paul, président du Tribunal civil, Delalé, Lemaire, Labbe, Destricker, juges; M. Thirriez, président, et MM. Bocquet, Le Blan, Crespel, Warguy, juges au Tribunal de commerce ; la plupart des membres du barreau ; MM. Laurent, président du Tribunal de commerce de Tourcoing; Nothomb, vice-président du Tribunal de Tournai; Dehau, Vandame et Ovignoer, conseillers généraux; Mgr Baunard, recteur; M. Dedio, vice-recteur; MM. Salembier, Rothe, Charaux, Vanlaer, de la Gorce, Guermonprez, etc., professeurs à l'Université catholique; MM. de Pas, Louis Delcourt, Philippe, Eugène Villette, etc., etc.

Après la cérémonie en l'église Ste-Catherine, le corps a été transporté au cimetière de Mouvaux, où s'est faite l'inhumation.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par MM. Thellier de la Neuville, au nom du barreau, et Justin Ruffelet, avocat à Roubaix, au nom des amis du défunt.

Une rixe entre Français et Russes. — A la suite d'une discussion, survenue dimanche soir, rue du Brun-Pain, entre un Russe et un Français, ce dernier reçut de son adversaire un violent coup sur le front. Après avoir été pansé à la pharmacie Baisine, le blessé s'est rendu à la permanence où il a déclaré pardonner à son adversaire. Il s'est reconcilié au poste avec le Russe et les camarades de celui-ci qui tous furent remis en liberté.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du lundi 27 décembre 1897.* — Présidence de M. MARTIN, vice-président. — DANS LA SOIRÉE DE DIMANCHE dernier, vers dix heures, rue de l'Ommelet, à Roubaix, deux jeunes gens de 24 ans, apprêteurs, Arthur Gilmé et Etienne Dubois, eut porté des coups à Marie Delespaul, cour Serré, à la veuve Delespaul, sa mère, et à une voisine Mme Josson.

Trois mois de prison à chacun de ces individus, qui ont un casier judiciaire déjà fort chargé.

UN IVROGNE. — Edmond Cocheteux, journalier, rue de la Guinguette, à Roubaix, faisait du scandale chez une voisine, Marie Leclercq, lundi dernier. L'agent Bosman vint rétablir l'ordre, mais fut grossièrement insulté et frappé.

Quatre mois de prison et 49 francs d'amende à Edmond Cocheteux.

EXPULSÉ RÉCALCITRANT. — Un garde-champêtre de Roncq, M. Perret, rencontrait dernièrement un individu qu'il savait expulsé de France, le nommé Alphonse Vandecastelle. Il voulut le conduire au poste, mais l'homme se rebiffa énergiquement, ce qui le fait poursuivre pour un autre délit, celui de rébellion... et Vandecastelle se voit coffrer pour deux mois

AFFAIRES DIVERSES. — Gustave Debruyne, expulsion, trois mois. — Auguste Parvoost, infraction à un arrêté d'interdiction de séjour et ivresse, deux mois ; il a été *pris à Roubaix*. — Amélie Thiemponll, 60 ans, ménagère, à Roubaix, expulsion, cinq mois. — Jules Vandebrouck, mendicité, dix jours. — Henri Desurmont, de Tourcoing, un mois pour mendicité et ivresse.

— Arrêté pour fraude le 9 décembre, Henri Delporte, qui n'est âgé que de quinze ans, exerçant la profession de bâcleur à Roubaix, était remis à ses parents quelques jours après. Le 20 décembre, il était pris de nouveau : cette fois, le Tribunal dit qu'il a agi avec discernement et lui inflige trois jours de prison avec 500 francs d'amende.

Concerts & Spectacles

GRAND THÉATRE-HIPPODROME

Jeudi 3 décembre 1897. — Spectacle extraordinaire ; **MANON**, opéra en 5 actes et 6 tableaux, de J. MASSENET. Principaux interprètes : Mlle Myrial et MM. P. Gautier, Dons et Maréchal. — Au 3e acte, MENUET. — Orchestre sous la direction de M. DE LA FUENTE.

Prix des places ordinaires. — La location est ouverte chez M. Jobé-Hertogh, rue de la Gare.

NORD

L'affaire d'Onnaing. — Un point nouveau paraît établi aujourd'hui. On avait constaté, sur le corps de Deroteleur, que la figure de la victime semblait avoir été lavée au vinaigre.

On annonce, aujourd'hui, qu'un voisine du chef de gare a reçu, le jour du crime, la visite de Mme Mascret, qui lui demanda un peu de vinaigre.

Cette voisine a déclaré que la femme du chef de gare paraissait très émotionnée.

Les attentats dans l'arrondissement de Dunkerque. — L'un des auteurs de la tentative d'assassinat dont a été victime, le 12 décembre, Cécile Vratrices à Pycker, un nommé Amand Guilbaut, est venu se constituer prisonnier à la maison d'arrêt de Dunkerque. Il a été aussitôt écroué.

PAS-DE-CALAIS

Un incendie aux papeteries de Wizernes. — L'importante papeterie Dimbricourt, à Wizernes, a été, en partie, consumée, la nuit dernière. Le feu a pris naissance dans la salle des bouillages, puis a gagné celle de blanchiment; il a détruit ainsi un immense bâtiment. Grâce aux prompts secours apportés par les sapeurs-pompiers du village et des environs, le feu n'a pu se propager aux bâtiments voisins, et on se rendait maître de l'incendie vers trois heures du matin. On ignore la cause du sinistre, dont les pertes importantes sont assurées. Environ cinquante ouvriers devront chômer. Un employé de la gare, nommé Lasalle, a été blessé à la tête par la chute d'une échelle; son état est assez grave.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissances du lundi 27 décembre. — Germaine Delsalle, rue du Tilleul, 380. — Pierre Broulers, rue Charles-Quint, 23. — Marie Dewalque, rue de l'Alouette, 22. — Marcel Delnac, rue du Coq-Français, 131. — Louis Vanneste, Hôtel-Dieu. — Clovis Bonnel, rue Pellart, 175. — Jeanne Leduc, Maternité Boucicaut. — Jeanne Gladieux, Maternité Boucicaut. — Louis Beuscart, rue d'Avelghem, 103. — Hélène Lacante, rue Drouot, 30. — Joséphine Valmelle, rue de la Planche-Trouée, cour Florin, 22. — Hermine Tersy, rue de Bouvines, 69. — Suzanne Bourgois, rue Richelieu. — Noël Meyer, Hôtel-Dieu. — Angèle Ramackers, Hôtel-Dieu. — Romaine Colle, rue de Jemmapes, 18. — Charlotte Colle, rue Pierre-de-Roubaix, cour Malaquin, 98. — Albert Parmentier, rue du Tilleul, cour Tonneau, 20. — Félix Vandeputte, rue Drouot, 56. — Leopold Vandewynkele, rue de la Barbe-d'Or. — Louise Lampe, rue Thiers, 28. — Lucie Delteure, rue d'Alger, cour Saint-Eloi, 7.

Mariages du 27 décembre. — Emile Pontzeele, 23 ans, sans profession, rue de la Balance, 7, et Philomène Nuttin, 24 ans, sans profession, rue Décrème, 132. — Ernest Bombeke, 31 ans, rentreur, à Croix, et Robertine Gonckle, 25 ans, coupeuse de velours, rue des Fleurs, 60. — Camille Maes, 31 ans, fileur, rue d'Alger, cour Seney, 1, et Philomène Meerschaert, 8 ans, soigneuse, à Roubaix. — Jean Grevendal, 24 ans, fileur, rue Saint-Maurice, 9, et Marie Houttekeete, 22 ans, doubleuse, rue d'Iena, 34.

Victor Desnoulet, 24 ans, domestique, rue Meyerbeer, 23 et Céline Dubar, 26 ans, rue Bellin, 45. — Jules Van Acker, 20 ans, maçon, rue Gretry, 30 et Virginie Debisschop, 17 ans, rattacheuse, rue Gretry, 30. — Arthur Picavet, 28 ans, monteur de jacquards, à Tourcoing et Hélène Levoegle, 27 ans, repiqueuse, rue de l'Ommelet, impasse Balzac, 26. — Oscar Debodinance, 23 ans, dresseur, rue Charlemagne, 20 et Julienne Thelliez, 20 ans, couturière, rue du Tilleul, 211.

Déclarations de décès. — Louis Driesseens, 18 mois, rue de Condé, cour Vroman, 21. — Maria Ginze, 36 ans, rue Christophe-Colomb, 18. — Emile Delestrait, 3 ans, rue du Tilleul, cour Vandamme, 11. — Elodie Vaustcenbrugge, 11 mois, rue Bayart, 37. — Flore Cocheteux, 78 ans, rue de l'Ermitage, impasse Delemarre, 1. — Angèle Carret, 4 ans, rue Paul-Bert, maisons Delcroix. — Remy Buxant, 4 ans, boulevard de Mulhouse, maisons Lebrun. — Marie Debarge, 64 ans, Hospice Barbieux. — Alexandre Bodart, 65 ans, Hospice Barbieux. — François Wimiau, 39 ans, boulevard de Belfort, place Faidherbe. — Edouard Wissaert, 10 ans, Hôtel-Dieu. — Charles Lancre, 60 ans, Hôtel-Dieu. — Amélie Fontaine, 23 ans, Hôtel-Dieu. — Isidore Degeldere, 11 mois, rue La Bruyère, 36.

WATTRELOS. — Déclarations de naissances du 25 au 27 décembre. — Noël Herlin, Congo. — Noël Roels, rue des Fleurs. — Albert Houttemane, rue Négrier. Noël Reumont, Touquet. — Arthur Seys, Vieille-Place. — Jules Folens, Touquet. — Madeleine Kerkebilck, Sapin-Vert.

Publications de mariages. — Alphonse Chrétien, 28 ans, brossier, et Marie Tanghe, 27 ans, ouvrière de filature. — Florimond Smet, 24 ans, encolleur, et Lea Deprez, 19 ans, peigneuse.

Mariage. — Georges Dacquies, 27 ans, détacheur, et Palmyre Mullier, 27 ans, fille d'ouvroir.

Déclarations de décès. — Léonie Dewacle, 37 ans 4 mois, Hospice. — Emile Destailleur, 21 mois 1/2, Saint-Liévin. — Florine Houtemonne, 66 ans 8 mois, Carluyere.

TOURCOING. — Déclarations de naissances des 25, 26 et 27 décembre. — Noémie Vesin, rue du Fresnoy. — Paul Scamps, rue Houchard. — Paul Benent, rue St-Louis. — Germaine Roussel, rue du Rhin. — Noël Delberghe, rue Arago. — Arthur Cau, rue de Guisnes. — Jean Barbe, rue Colbert. — Noel Vidrequin, rue de la Blanche-Porte. — Edouard Dewacle, rue Desaix. — Jeanne Melo, rue de Tournai. — Leon Ferrant, Maternité. — Philomène Vanceckout, au Cloquet. — Angèle Carpentier, rue de Menin. — Louis Nolf, rue du Virolois. — Esther Peuez, place des Philempins.

Mariages. — Charles Panchet, 23 ans, employé et Marie Dutriez, 25 ans, sans profession. — Georges Vancoenlebeke, 25 ans, négociant en papier et Jeanne Picavet, 22 ans, sans profession. — Jules De Brie, 23 ans, peigneur et Marie Hostyn, 22 ans, sans profession.

Déclarations de décès. — Andréa Hersin, 4 mois, rue de la Tossée. — Fernand Deconinck, 1 mois, rue de Brest, 33. — Albert Delmotte, 1 an 6 mois, sentier du Hallot. — Arthur Leclercq, 3 mois 23 jours, rue des Cinq-Voies. — C